



Adopter un enfant non reconnu par son père

Par **almellit**, le **04/03/2009** à **10:16**

Bonjour à tous, rnvoilà je suis maman d'une petite fille de 4 ans, qui n'a pas été reconnue par son géniteur. rnSi j'ai bien compris mon concubain avec qui je vis depuis 2 ans pourrait la reconnaître, mais alors si le géniteur demandait un test ADN que se passerait-il? rnIl me semble que l'adoption est bien plus claire et le serait aussi pour ma fille, symboliquement. rnPour cela faut-il être marié depuis 2 ans? rnJe vous remercie infiniment pour votre aide rnalmellit